

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS - 2022

Nom	Fonction	Rémunération de la Ville (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses de la Ville	Rémunération d'organismes mandataires ou supramunicipaux (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses d'organismes mandataires ou supramunicipaux
M. Hugues Grimard	Maire	33 047 \$	16 523 \$	21 762 \$	1 200 \$
M ^{me} Isabelle Forcier	Conseillère	11 252 \$	5 626 \$		
M ^{me} Andréanne Ladouceur	Conseillère	11 252 \$	5 626 \$		
M. René Lachance	Conseiller	10 899 \$	5 449 \$		
M ^{me} Caroline Payer	Conseillère	11 252 \$	5 626 \$		
M. Jean Roy	Conseiller	11 973 \$	5 986 \$	6 517 \$	2 173 \$
M. Pierre Benoit	Conseiller	10 899 \$	5 449 \$		

Note

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).